

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président
JAMES M. AUGUSTIN
Rédacteur-en-Chef

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office at New Orleans as
Second Class Matter.

Pour les petites annonces de demandes,
vendes, locations, etc., qui se soldent au prix
réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page
du journal.

L'Abéille est en vente au kiosque de journaux
du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Pour les Etats-Unis—
Un an 7.50
Six mois 3.75
Trois mois 1.85
Un mois95
Line semaine15
Pour l'Etranger—
Un an \$12.50
Six mois 6.10
Trois mois 3.05
Un mois 1.06

Prix de l'abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE
Pour les Etats-Unis—
Un an \$3.00
Six mois 1.50
Trois mois75
Pour l'Etranger—
Un an \$4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.06

Prix de l'abonnement
EDITION DU DIMANCHE
Pour les Etats-Unis—
Un an \$2.00
Six mois 1.00
Trois mois50
Pour l'Etranger—
Un an \$3.00
Six mois 1.50
Trois mois75
Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

ACTE DE DESESPOIR

Tentative de suicide de M Walter Salaun Sr.,
accusé de détournement de fonds

Mis en état d'arrestation il se loge une
balle de revolver dans la
poitrine.

(Au moment de mettre sous presse,
nous apprenons que M. Salaun est à
toute extrémité.)

Walter Salaun, ancien comptable et
trésorier de la "American Drug Store,"
rue Canal, inculpé d'avoir détourné
\$45,500, a été arrêté à 2 heures p. m.,
hier, à l'établissement de son fils, 317
rue Camp, par les détectives Mouney
et Ford. M. Salaun, demanda la per-
mission de parler à son fils et à un
nommé Strange. Il se dirigea vers le
coffre-fort, s'empara d'un revolver
qui se trouvait dans un tiroir, et avant
que les détectives aient pu lui enlever
l'arme, Salaun pressa la détente et se
logea une balle sous le cœur. Il s'affai-
ssa sur le plancher. Il fut transpor-
té à l'Hôpital de la Charité. Les
médecins ne croient pas qu'il survive à
sa blessure.

Un examen des livres de comptes de
la "American Drug Store," par M. El-
kin Moses, comptable expert, avait eu
pour résultat de faire connaître le dé-
ficient dans les comptes de Salaun
ancien trésorier, de feu le Dr. G. R. H.
Sauvage, propriétaire de la "American
Drug Store." M. Luzenberg, l'avocat
de district, ayant été avisé de ce qui se
passait, avait fait venir M. William K.
Dart, avocat, à son bureau, et après
avoir obtenu des détails sur l'affaire
avait ordonné au Surintendant Rey-
nolds, de mettre Salaun en état d'ar-
restation. On prétend que le rapport
du comptable Moses, démontrera que
Salaun, avait commencé ses détournements
au mois d'avril 1911. Il avait
été employé par la American Drug
Store depuis 1910. Le moyen employé
par Salaun, aurait été de déposer en
banque, qu'une partie du montant ré-
unit chaque jour à la pharmacie, et de
se servir du solde en se livrant au
jeu dans un des grands hôtels de la
ville. Salaun avait disparu le 22 avril,
après avoir écrit une lettre à M. Albert
J. La Place, liquidateur de la suc-
cession de M. Sauvage, laquelle lettre fi-
nait des soupçons, qui causèrent son
arrestation. Salaun mis en présence
de MM. Dart et Kerman, aurait fait des
aveux de sa culpabilité, en disant
avoir détourné \$14,095, avant la mort
du Dr. Sauvage, et \$1,435 après la mort
du docteur.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Joseph Laing vs. Joseph Huber, pour nom-
mer un liquidateur; Michael J. Kelly vs. Al-
bert Workman, pour un billet à ordre, \$700;
Marie I. D. Hébert vs. Robert Hébert, divorce;
Geier Brothers Lumber Co., Inc. vs. John W.
Verretto et Constant Greco, in solido, réclama-
tion, \$600.00; la même vs. Cornelius J. Ryan,
réclamations, \$311.44; Giovanni Sciarra, ad-
ministrateur, vs. Petrus Joe Co., Ltd., dom-
mages, \$7,300; Jones T. Prowell vs. C. B. Hall,
réclamations et reconnaissance d'un jugement,
\$283; Marie Louise Labat et als. vs. O. Labat
et als., demande en partage; Jos. A. Magnus &
Co. vs. Edward McDonough, pour un compte,
\$661.10; Thos. J. Mullen vs. Daniel F. Mouney,
réclamation pour un bail, \$600.

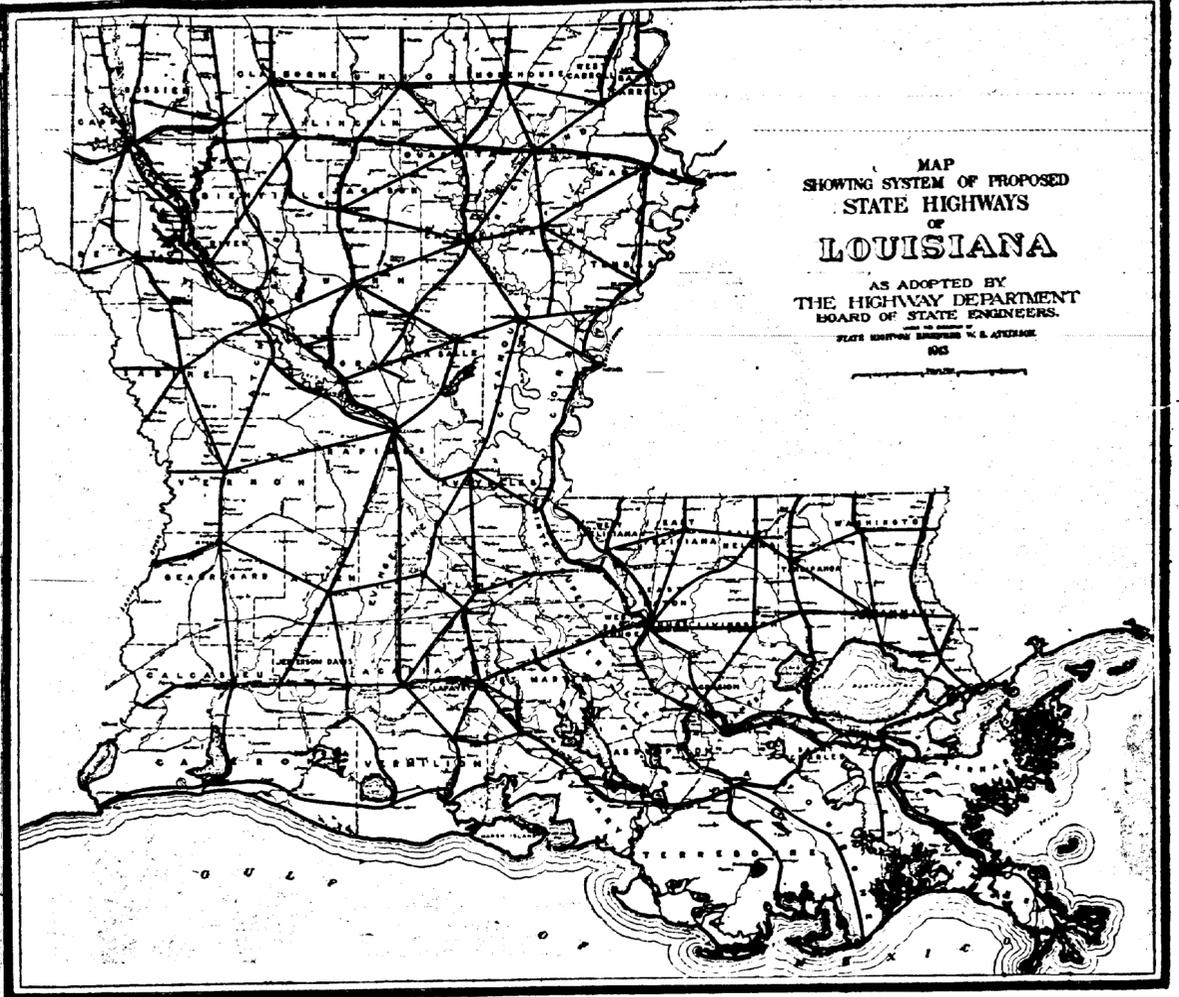
Successions.

Dr. John J. Castellanos et Mathilde P. Veril-
lat, son épouse; Frank E. Armstrong; Hy. C.
Gause; Robert Noel Davis; Hy. Miller.
Mme Rose Weinberger, demande l'autorisa-
tion d'emprunter.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès — Réclamations.

Jos. Schwartz Co., S. L., vs. A. G. Munding,
\$11.05; Adolphe Lambert vs. G. P. Cole, \$18;



Carte indiquant le système de grandes routes proposées dans l'Etat de la Louisiane; plus de 5,000 milles, adopté par le bureau des ponts et chaussées des ingénieurs d'Etat. Une fois complété, ce réseau de chaussées modèles placera la Louisiane au premier rang des Etats ayant des routes de première classe et contribuera à d'immenses avantages pour n'importe quelle industrie en Louisiane.

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.
Mme Herbert Gordon, un garçon.
Mme Joseph Burkhardt, une fille.
Mme John Hundi, une fille.
Mme Robert O'Brien, un garçon.
Mme Walter Marillan, une fille.
Mme Louis E. Stogro, une fille.
Mme Edward O. Thompson, une fille.
Mme Samuel R. Taylor, une fille.
Mme Aquilina Carmillon, une fille.

Mariages.
Harold Wundy et Mlle Nora Burke.
Joseph P. Reed et Mlle Laura Harris.

Décès.
Mme Sarah Almer, 890 Birch, 70 ans.
C. G. Hamel, 700 Lassaup, 57 ans.
Joseph A. Ambruster, 929 Chippewa, 96 ans.
George Wilde, 1182 Music, 49 ans.
Alton Jones, 114 Lafayette, 49 ans.
Emma Julian, 1804 St-Pierre, 47 ans.
Alice Davis, 96 ans.
Albert Ganchaly, Vieux Bassin, 5 ans.
Henry Picot, Vieux Bassin, 7 ans.
Serge Schid, Hôpital de la Charité, 3 ans.
Ella M. Jackson, 219 St-Jacques, 8 jours.
Mme Alice J. Vireca, 290 Français, 88 ans.
Madame J. Gaudin, 1100 St-Jacques, 35 ans.
Matale Lafaus, Hôpital de la Charité, 47 ans.

M. Schwartz est libéré

D'après une décision rendue hier par
la Cour Suprême de l'Etat, M. David
Schwartz, accusé de parjure, a été li-
béré. Cette décision a été rendue par
le juge Monroe.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Ch. 40 Commencé le 27 Mars 1915

Le Roman d'une Etoile

HISTOIRE CONTEMPORAINE
Par CHARLES MEROUVEL.

(Suite)

— Je sais... Je connais l'endroit... Eh
bien! attends. Dans quelques années,
et peut-être plus tôt qu'on ne pense,
vous verrez du nouveau. Le baron
avait du flair. Il savait ce qu'il fai-
sait. Il a eu son lot pour un morceau
de pain. Ne le lâchez pas!... C'est un
conseil d'ami.
Romain Ambré remercia par un
sourire et lui dit qu'il n'avait pas l'in-
tention de se défaire de ce qu'il avait
acquis, et lorsqu'ils se quittèrent, sa
nouvelle connaissance lui glissa une
carte dans la main en disant:
— J'aime les gens de notre pays. Si
vous avez jamais besoin de moi, venez
me voir. Tout à votre disposition.
Le train s'arrêtait en gare d'Ottawa.

L'inconnu donna un chaleureux
"shake hands" à son compatriote
d'origine, embrassa le petit Jacques et
s'éloigna.
Romain Ambré lut sur sa carte:
"Louis Legoff, membre du Parle-
ment.

Ottawa."
Il avait déjà vu ce nom dans les
journaux auxquels il s'était abonné ou
qu'il avait trouvés à la Gloriette.
C'était celui d'un des personnages
les plus estimés et les plus influents
du gouvernement.

Le train continua sa route.
A mi-chemin environ d'Ottawa et de
Montreal, Romain et son fils en des-
cendirent à leur tour.

A la porte de la gare leur voiture les
attendait, attelée de solides chevaux à
peu près pareils aux bidets robustes,
richement membrés, des anciennes di-
ligences françaises.

Après quatre heures d'une marche
assez rapide qui faisait honneur à
l'endurance de ces postiers habitués
aux routes du pays — qui, d'ailleurs,
s'améliorent de jour en jour — la mai-
son des Salas et son petit parc planté
d'arbres séculaires apparurent aux
yeux de ses nouveaux maîtres.

Le régisseur qui, retenu par ses
travaux et une forte expédition de
grains, avait envoyé un de ses hom-
mes au-devant du maître, lui deman-
da:
— Eh bien! vous êtes content?
— Oui.
— Vous avez vu votre propriété?

— A peu près.
— Bonne terre?
— Je le crois.
— Je le savais, mais je voulais vous
en laisser la surprise. Ah! on peut en
recueillir là des sacs de maïs et de blé!
La nuit était venue depuis long-
temps lorsque seul, dans sa chambre,
le mari de Suzanne acheva la lettre
destinée à sa mère.

Il écrivait, après lui avoir expliqué
en quelques mots la suite de son voya-
ge:
"Me voilà rentré à la Gloriette avec
Jacques.

"Le pauvre gosse aura vu beaucoup
de pays de bonne heure.
"Sa santé est excellente.
"Malgré ses fatigues il a pria des
forces.

"Mais le séjour de cette maison iso-
lée ne vaudrait rien pour lui.
"Il a besoin de distractions et sur-
tout de compagnons de son âge.
"M. Duchesne, le notaire, en qui j'ai
une confiance absolue, m'a indiqué
une bonne pension où il sera mieux
soigné qu'à la Gloriette.

"Je l'ai visité.
"Elle est admirablement installée et
tenue par des dames dont la réputa-
tion est des plus honorables.
"La il apprendra ce qu'il a besoin de
savoir et que je ne pourrais lui ensei-
igner.

"Cependant il m'en coûte beaucoup
de me séparer de lui, mais il faut ai-
mer ses enfants pour eux et non pour
soi.

"Jacques, d'ailleurs, ne sera pas loin
de moi et je le verrai souvent.
"Je le lui ai promis.
"Que ferait-il dans cette ferme im-
mense et dans cette maison où il n'y
a que des valets d'écurie, des bouviers
et des bergers ou des laboureurs, plus
quatre cavaliers pour la garde des
pâturages et des troupeaux, en tout
une quarantaine d'hommes et de fem-
mes commandés par des sous-officiers,
à la manière des soldats.

"Jacques, quand je lui ai parlé de
pension, m'a dit en se jetant à mon
cou:
"— Tout ce que tu voudras, père.

"La Gloriette, comme toutes les ex-
ploitations un peu vastes, est à la fois
un manoir et un camp où il faut se ten-
ir sur le qui-vive.

"Tout y est de proportions incon-
tues à Beaufort.

"La chambre où je t'écris et les au-
tres qui l'environnent offrent seules
des dimensions à peu près ordinaires.
" Cependant, deux énormes poutres la
traversent de part en part et soutien-
nent un plafond de bois.

"Tout est soigneusement lambrissé
à l'intérieur du manoir.
" Sauf quelques meubles très anciens,
sans doute venus de France il y a de
longues années, le reste est confortable
et commode, mais assez grossier.

"D'un bout à l'autre de la maison et
des bâtiments de ferme, à l'extérieur
surtout, il y un certain air de gentil-
homme et de fierté, de tristesse
aussi, qui me plaît.

"Chère mère, ce ne sont pas les oc-
cupations qui me manquent ici.
"Les terres de la Gloriette sont consi-
dérables.

"Il est possible de leur apporter de
grandes et faciles améliorations, sans
fraus, pour ainsi dire.
" D'un autre côté, je dois m'occuper
aussi de l'autre domaine et m'absenter
souvent.

"C'est ce qui me décide à me sépa-
rer de mon petit Jacques.
" Sois sans inquiétude.
" Je veillerai sûr lui et sur son édu-
cation avec l'amour qu'il est sûr de
toujours trouver chez son père.

" Ah! si tu étais là, bonne mère!
" Quelle consolation pour moi!
" Mais je veux que tu restes là-bas,
que tu me dises ce qui s'y passera, que
tu sois ma seule confidente, car il est
des choses secrètes, pensées ou ac-
tions, que je n'oserais pas confier à
d'autres qu'à toi.

" Pas même à de Fleuse pour qui j'ai
cependant conçu une si vive amitié!
" Et puis, veux-tu toute ma pensée?
" Cet exil que je m'impose n'aura
qu'une durée que je ne connais pas,
mais il finira.

" Je reverrai Beaufort.
" J'y finirai mes jours et tu seras
près de moi.
" C'est mon espoir et mon encourage-
ment.

" Jacques me parle souvent de toi.
" Il t'aime bien, chère mère, et com-
ment en serait-il autrement?
" Je clos ici cette longue lettre.

" Dès demain je me mets au travail.
" Jusque-là je n'ai fait que des études
et l'examen de ces terres, immenses,
du moins pour un Français.

" J'ai exploré nos deux domaines en
me demandant ce qu'on y devrait faire.
" J'ai dressé mes plans avec autant
d'application que mon esprit troublé
pouvait en apporter aux affaires.

" Les longs jours se sont déjà écoulés
depuis mon départ.
" Je commence à m'habituer à l'idée
d'un autre avenir.
" Il me semble qu'en te confiant mes
plus secrètes pensées, la paix se fait
en moi.

" Je ne désespère donc pas de triom-
pher du souvenir qui me torturait.
" Au revoir chère mère, la meilleure
de toutes.

" Mon père et toi vous m'avez donné
une bonne santé, de la force et du cou-
rage.
" Pense que je t'aime, que j'ai la cer-
titude de le retrouver un jour et ait
confiance!
" Je t'embrasse bien des fois tendre-
ment.
" Ton fils,
" ROMAIN.

Vieux souliers

Les vieux souliers propagent la ma-
ladie. Le bureau de santé de la Nou-
velle-Orléans a adopté une résolution,
dans laquelle elle demande à ce que
l'on passe une ordonnance pour fumi-
ger les vieux souliers, qui fourmillent
de microbes.

Acquittement

George R. Lynch, accusé de chan-
tage, envers Mme Babst, a comparu
hier matin devant la cour de district
criminelle, présidée par le juge Chré-
tien. Le jury a rendu une ordonnance
de non lieu.

La police recherche

Henry W. Levy, qui est accusé de
détournement de fonds, par Albert
Hurt & Co., 201 agents de la Promix
Cotton Oil Co., de Memphis, Tenn.

Fugitive arrêtée

Une négresse nommée Maggie Har-
dy, 20 ans, a été arrêtée coin Camp et
Commune, hier, à 3 heures p. m. Elle
est accusée d'avoir taillé avec un
rasoir R. H. Griffin, à Donner, Lne.

Fugitif emprisonné

Un nègre nommé Dan Bailey, a été
arrêté coin Conti et Solomon, sur l'or-
dre du Shérif J. H. Clark, de St. Fran-
cisville, paroisse West Feliciana. Il
est inculpé d'attentat meurtrier.

Mort de Peter Marcy

Peter Marcy, 31 ans, 1632 avenue
Louisiane, chef des bagages du chemin
de fer Louisvillie et Nashville, qui avait
été blessé à l'épaule par un bandit que
l'on croit être Harry Leser, le 23 avril,
entre Waverland et la Rivière aux
Perles, est mort à 10 heures hier ma-
tin, à l'Infirmerie Touro, des suites de
sa blessure. Une accusation pour
meurtre a été déposée contre Leser.

Rendue folle par le chagrin

Mme Lorenzo Post, 317 rue Valmont,
mère de cinq enfants, qui a été aban-
donnée par son mari, a été déclarée
démence, et conduite hier matin, à
l'Hôpital des Aliénés. Les enfants de
la mère infortunée sont confiés à leur
grand-mère.

Collision

Un tramway de la ligne Broad, et
une automobile pilotée par Brion Hec-
tor, se sont rencontrés coin Dorgenois
et Dumaine, hier matin. Le filet pro-
tecteur du tramway a été brisé, ainsi
qu'une roue de l'auto. Vivian Knox et
Calvin Jackson, nègres, qui se trou-
vaient dans l'auto, ont été contusion-
nés aux jambes.

Camionneur blessé

Vers 2 heures hier après midi, en
retraitant des marchandises sur un as-
censeur, à l'établissement de K. E.
Newman, 2218 Decatur, Jos. O'Reed,
couleur, camionneur, a eu les jambes
contusionnées. Il est soigné à l'Hôpi-
tal de la Charité.

Trio au violon

A 5 heures p. m., hier, Elige Little et
Mack C. Canterbury, d'Alabama City,
Ala., et Gordon Vallette, 231 Sud Sol-
lomon, se sont battus à coups de poing,
coin Canal et St. Charles, en présence
d'une foule de spectateurs. Ils ont été
incarcérés et auront à comparaître de-
vant la cour correctionnelle.

Vols

On a volé:
A William A. Wilkins, 5114 St. Char-
les, des bijoux et de l'argent, se mon-
tant à 315 dollars.

A Gus Ringalle, marchand, 1507
Dryades, 6 montres et des bagues, éva-
luées à 74 dollars.

Accident

John Graffen, 2 ans, 1011 Conti, en
jouant sur la rue en face de sa de-
meure, a été renversé par un véhicule
conduit par Joseph Goss, couleur.
L'enfant a reçu des ecchymoses aux
jambes. Il a été transporté à l'Hôpi-
tal de la Charité.